

90

Le Tambourinaire

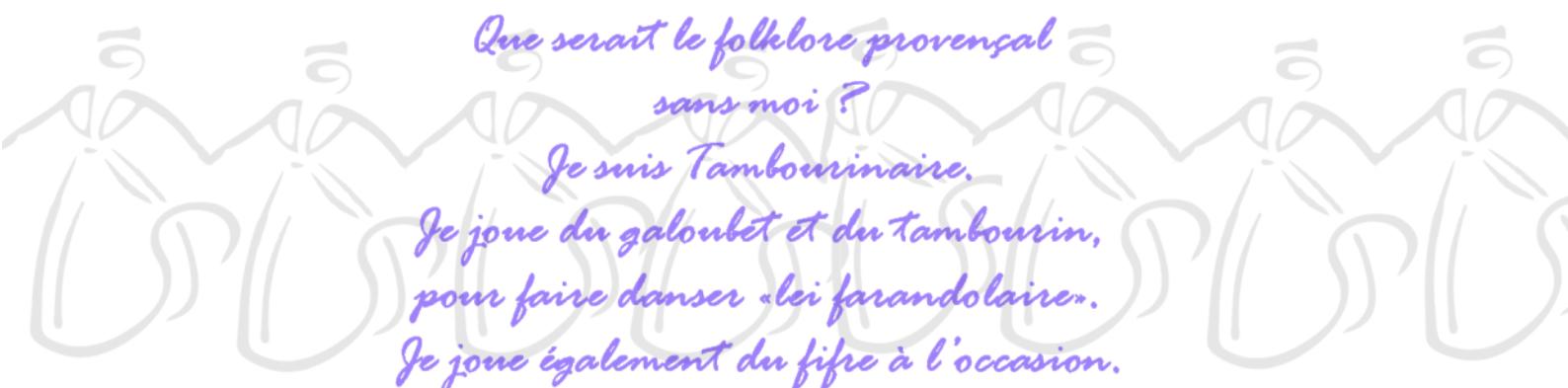


juillet août septembre 2023



Sommaire

couverture	Oeuvre de Marie MASSON
p 3	Editorial
p 4-5	Une belle balade
p 6-19	L'eau, canaux et moulins.
p 20-21	Photos souvenirs
p 22-23	La Motte autrefois
p 24	Poésie
p 25-26	En vrac
p 27	Solution 89
p 28	Mots croisés



*Que serait le folklore provençal
sans moi ?
Je suis Tambourinaire.
Je joue du galoubet et du tambourin,
pour faire danser « lei farandolaire ».
Je joue également du fifre à l'occasion.*

Le Tambourinaire

250 chemin de Fontouvière,
26470-La Motte Chalancron
Tel 04 75 27 25 02
Mail tambourinaire26470@gmail.com
Site letambourinaire.fr
Mise en page Marie Pierre Maillot
Jean François Jouan
Imprimerie Moutard Sas
place de la République, 26110- Nyons
tel : 04 75 27 03 25
courriel : gael.moutard@orange.fr
185 exemplaires
ISSN 1767 6 7629



Le cycle de l'eau

Il ne se passe pas de jours sans qu'on nous abreuve de « nouvelles » inquiétantes concernant les sécheresses et les manques d'eau...

Tout y passe. Les bassines, les rivières à sec, etc...

La rengaine : Les nappes phréatiques ...

En notre contrée plutôt verdoyante, il n'y a pratiquement pas de nappes phréatiques stricto-sensu. Il y a certes des courants souterrains du genre torrentiel exploités pour créer des « lacs d'attraction ». Mais l'essentiel de nos ressources consiste dans l'existence d'énormes réservoirs souterrains : Nos montagnes calcaires.

Cette ressource, il faut la gérer avec soin. Ce n'est pas parce qu'un arrêté préfectoral est édicté à l'échelle d'un département qu'il faudrait à tout prix le respecter. On a ainsi vu des fontaines fermées alors que le trop-plein du réservoir d'alimentation coulait à gros bouillons... !

Il faut savoir gérer l'eau à une échelle beaucoup plus réduite. Le bassin de La Motte n'est pas la vallée du Rhône.

En ce sens, déléguer la gestion de l'eau à un organisme supra - communal s'apparente à un non-sens. L'immense majorité de nos maires l'a bien compris...

une belle balade

Un beau dimanche de printemps

On s'est retrouvé près de l'étang de Bel Air, non loin de Tulette , à proximité de Sainte Cécile les Vignes...
C'était le 14 mai.

Un havre de paix, de tranquillité...un parcours sous les frondaisons, explications sur panneaux : la faune locale du bord des rivières (L'Aigue coule tout près...), les insectes, les fleurs...

L'étang : bien loin du Disneyland qui dénature les sites naturels...Les pêcheurs, tranquilles, sur les berges... pas d'agitation, pas de pédalos...Seule règne la paix.

Un pique nique en pleine nature...
Bel Air – Clansayes, quelques kilomètres par des chemins vicinaux ornés de toutes les couleurs des paysages de printemps...



une belle balade



Clansayes : Ascension de Notre Dame de Toronne (Toronne, en vieux langage prélatin, signifie « le ruisseau de la montagne en forme de tour »)...admirable panorama sur le vallon des Alyssas, dont les vins furent parmi les meilleurs de la région : les vignes y poussaient sur un sol riche en phosphore, un engrais naturel bienfaisant, pourvu qu'on l'utilise avec modération...ainsi le veut Dame Nature...

L'après midi, on ira explorer un petit sentier où le passage de chariots chargés de belle pierre aura laissé de profondes ornières, jusqu'à l'énigmatique cimetière de Clansayes...pas le temps de rendre visite à la « voie romaine » ni aux « narines de Gargantua »...ce sera pour une autre fois...



Moulins et canaux

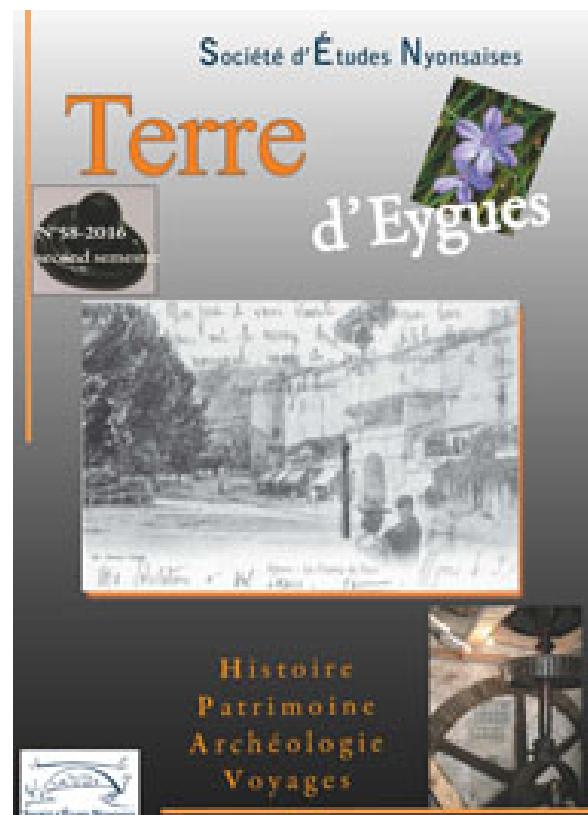
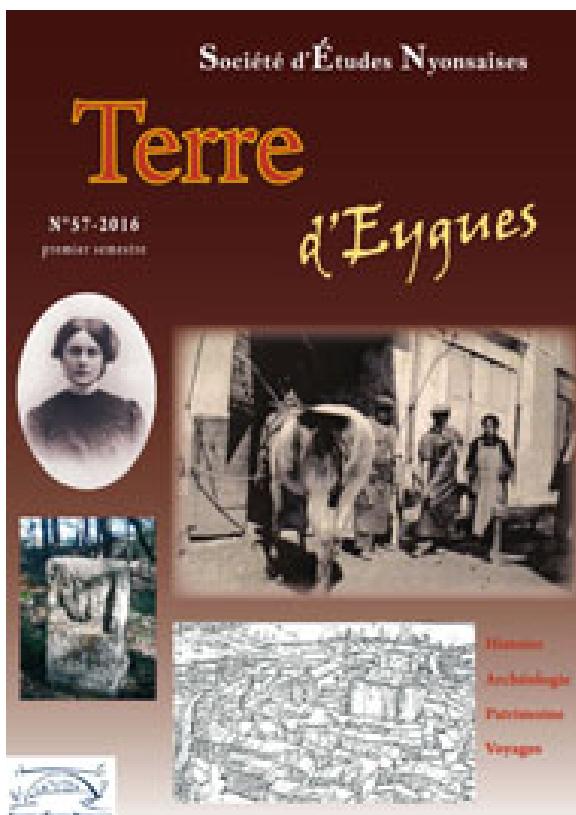
Eau :
mise en valeur des
ressources en eau
autour de la
Motte Chalancon



Avant-dernier volet de notre étude sur l'eau : Canaux, moulins, irrigation... On parlera de l'eau potable au prochain numéro.

Au départ, les secrets historiques « canaux et moulins » que la famille Broc a bien voulu nous communiquer naguère... Qu'elle en soit chaleureusement remerciée.

Le Tambourinaire avait alors effectué une étude approfondie du sujet, parue dans un de ses très anciens numéros. Ce texte fut ensuite publié dans la revue « Terre d'Eygues », numéros 57 et 58.



Moulins et canaux

La Motte Chalancon : Moulins et canaux

*Des origines au
second empire*



La Motte au moyen âge (E Loebell)

On sait peu de choses sur l'histoire ancienne de La Motte Chalancon.

Pas même la date de sa fondation.

De nombreux toponymes celto-ligures existent dans les environs : Chalancon, Volvent, Arnayon, pour ne citer que ceux-là, et sans doute Cornillon et Cornillac, (1) pour lesquels on peut mettre en doute le très improbable Cornelius...

Ce que l'on sait avec certitude, c'est que certains éléments architecturaux de l'église de La Motte sont datés du XIIème siècle, et qu'en 1331, Isoard (co-seigneur de La Motte avec le prieuré de saint Marcel de Die accorde une charte de franchises aux sujets de La Motte (2).

Il ne nous appartient pas d'écrire l'histoire de notre village. Concernant les moulins, une tradition veut que ce soit au XI-Vème siècle qu'ils aient été construits, comme suite à un contentieux entre le Seigneur de Cornillon et le Sieur Provençal. Le Seigneur de Cornillon aurait interdit à ses ouailles de faire leur huile et gruer leurs grains chez le Sieur Provençal. Ce dernier, ayant perdu une partie de sa clientèle aurait installé à cette époque un foulon de chanvre, et une nouvelle construction aurait été dressée : le moulin d'huile et le moulin à gruau.

Nous avons eu récemment accès aux archives de la famille Broc, (3) meuniers à La Motte depuis de nombreuses générations. Nous en avons extrait de précieux renseignements sur notre histoire depuis le XVIème siècle. Histoire des moulins,

Moulins et canaux

bien sûr, mais aussi histoire des canaux d'amenée des eaux depuis la montagne jusqu'aux moulins. Deux histoires indissociables.

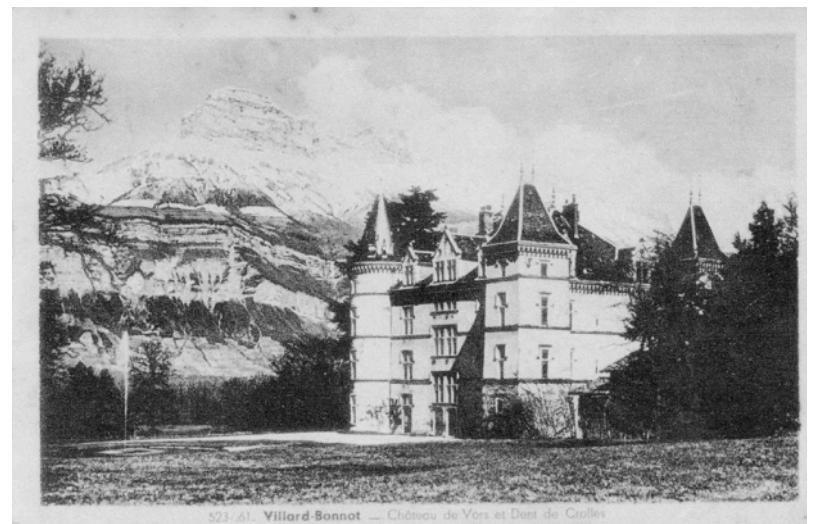
1584 : Première référence aux canaux et aux moulins

C'est en 1584 qu'apparaît le premier document concernant la propriété des moulins et des canaux d'amenée des eaux :

«.... transaction intervenue entre les habitants dudit La Motte et la Dame Dourche, dame (seigneur ?) au dit lieu devant Maîtres Claudio et Bérolles, notaires, le 13 mai 1584, de se servir des eaux naissantes dans le mandement dudit La Motte pour leurs usages d'arrosage de leur prêries... »

Ce texte, dont nous n'avons pas trace, est repris dans un acte daté du premier mai 1742 :

, « de la part de Messire Jean Reyné de La Morte, seigneur des deux La Motte , Vors et autres places ,il est expressément remontré à Sieurs Joseph Baral et Charles Monier, consuls modernes dudit La Motte, qu'il est venu à notice (connaissance) que certains des habitants et possédant biens au dit lieu, abusant de l'abandon qui leur a été accordée par la transaction intervenue ...



523-61. Villard-Bonnot — Château de Vors et Dent de Grolles

Le château de Vors

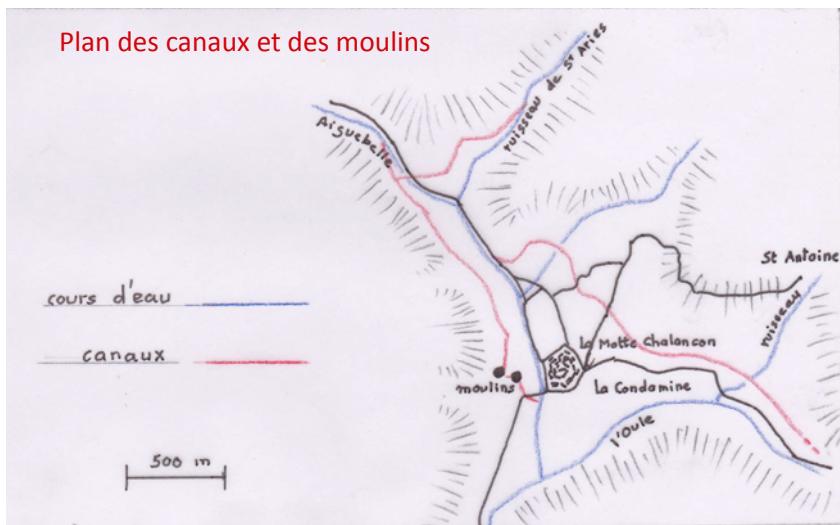
...plusieurs desdits habitants qui ont des prés et terres dans le terroir de Saint Antoine et La Coste audit mandement, par un abus qui s'est gicé entre eux, se sont avisé depuis quelques années au préjudice et détriment dudit Seigneur et de plusieurs autres des habitants de dériver en entier l'eau qui flûe dans le ruisseau appelé de Saint Antoine... »

Où l'on parle du canal des moulins

Si l'une des préoccupations du Seigneur Reyné de La Morte

Moulins et canaux

Plan des canaux et des moulins



de Laval était de dénoncer les abus concernant l'arrosage, la principale concernait les besoins en eau de ses moulins :

« Il en est de même à l'égard des eaux qui proviennent des rivières d'Aiguebelle et de Saint Aryés dans ledit mandement servant à l'usage des moulins bannauds dudit Seigneur, desquelles eaux lesdits

habitants ou du moins ceux qui ont des fonds et propriétés au dessous du canal qui les conduit aux dits moulins, ont usage de se servir conjointement avec ledit Seigneur pour l'arrosage de leurs prêries depuis le jour du samedi à midi à l'heure de midi jusqu'au lundi suivant à semblable heure... après quoi (ils) font œuvre de la remettre dans son canal pour faire moudre les autres jours de la semaine suivante...certains..par un abus intolérable dérivent en entier l'eau du canal dans leurs possessions non seulement les jours désignés par ladite transaction, mais encore pendant une partie du reste du temps soit pendant le jour ou pendant la nuit, et sans qu'ils daignent la remettre dans son canal le temps qu'ils y sont tenus »

t

« En qualité de Seigneur haut justicier auquel le droit et qualité légale est attribué, laquelle n'a pas été accordée aux habitants par la susdite transaction ; la possession qu'ils ont de l'usage desdites eaux n'est que précaire par une grâce qui leur a été accordée par ladite Dame d'Ourche...mais ledit Seigneur de Laval qui ne veut porter aucun préjudice à ses vassaux ny les affliger par aucun moyen veut bien se réduire à ne servir des dites eaux que conformément à son entier usage pour l'arrosage de ses prêries et pour le besoin de ses moulins »

Fermeté et mansuétude de la part du Seigneur de La Morte de Laval : En termes d'aujourd'hui, « il est temps de remettre les pendules à l'heure », Dame d'Ourche a eu la gentillesse de vous accorder , sous certaines conditions, l'usage de son eau, certains d'entre vous abusent de cette gentillesse. Il est temps de mettre fin à leurs abus, j'y veillerai, tout en continuant à respecter la volonté de Dame d'Ourche. Les contrevenants seront punis. J'irai même jusqu'à la résiliation de la transaction à leur égard... :

Moulins et canaux

Encadré

Sous l'ancien régime, les « consuls modernes » sont chargés de la gestion des communautés ; le premier consul est l'équivalent du maire actuel, les autres consuls, des adjoints. Les « consuls anciens » sont leurs prédecesseurs, et peuvent jouer un rôle dans la désignation des consuls modernes.

Encadré

Toujours sous l'ancien régime, le moulin, comme le pressoir ou le four à pain étaient soumis aux droits banals. Ils étaient construits et entretenus par le seigneur et les habitants étaient contraints de l'utiliser, contre paiement, de surcroît ? C'était une forme de monopole.

(source : Wikipédia)

Encadré

L'acte de 1742 désigne d'emblée Jean Reyné de La Morte comme seigneur « des deux La Motte » (vraisemblablement, La Motte Chalancon et Chalancon)

Dans la suite du texte, il est fait référence à « ledit Seigneur de Laval »...

Les recherches effectuées dans les archives municipales de La Motte Chalancon montrent qu'il s'agit bien de la même personne : Jean de La Morte de Laval, Seigneur de Vors (commune de Villars Bonnot, Isère), entre « autres places » Et c'est précisément la famille propriétaire du château de Vors (pour être plus précis, Madame Marie Thérèse Alexandrine De valory, veuve de Monsieur Anne César (Copin), Comte de Miribel, domiciliée au château de Vors) qui vendit...en 1856 !.. le moulin de la Motte au « Sieur Eydoux », domicilié à Verclause . (Drôme). Mais n'anticipons pas.

Moulins et canaux

« C'est pourquoi ledit Seigneur requiert et interpelle en la personne desdits Louis Baral et Monier, consuls modernes de La Motte, tous les habitants qui seront en usage de se servir desdites eaux... luy en laisser la libre et paisible possession et sans aucun trouble... et de ne dériver en aucune manière et sous quel prétexte que ce soit lesdites eaux pendant tout ce temps que ledit Seigneur s'en servira conformément à son entier usage... à quel effet lesdits habitants... nommeront dans ladite assemblée qui sera convoquée à la requête desdits consuls et des intéressés, des experts pour la fixation et règlement desdites eaux, a vu chacun d'iceux pour le temps qu'elles leur seront nécessaires, ce qu'ils seront tenus d'apporter la preuve... le tout sans préjudice audit Seigneur de son droit pour raison desdites eaux, et sous proclamation de se pourvoir à la forme du droit en cas de refus et de trouble... pour être maintenu en la possession et jouissance desdites eaux même pour les faire deschoir de l'abandon et jouissance qui leur a été accordée par ladite transaction »

1765 : La « générosité » de la marquise...



Archives municipales de La Motte Chalancon : « Sépulture, le 5 septembre 1724, de Justine Alexandrine Amade Renée de La Tour du Pin, épouse de Charles de La Morte Laval, dame de La Motte Chalancon, Malissoles, Vors, etc... » .

On peut supposer que notre marquise était la fille de Justine et de Charles.

Toujours dans les archives municipales de La Motte « délibération consulaire concernant la régale des eaux réclamés par Marie Thérèse de Laval, dame du lieu, épouse de François de Chastelard, lieutenant-colonel des gardes lorraines, 13 février 1757. »

(En fait, la « régale » (temporelle) était le droit qu'avait le roi de France de

Moulins et canaux

percevoir les revenus d'un siège épiscopal vacant !!!)

Toujours est-il qu'il semble bien que cette « régale » lui ait été accordée .

Voici ce que, dans sa royale générosité, le billet que notre royale marquise adressait à une riveraine du canal du moulin :

« Je permets à madame Marie Autran Provensal de placer une planche sur le canal du moulin d'un pied et demy de largeur pour elle et sa maison

tout seulement et pour tout le temps qu'il me plaira, et pour que la présente puisse à conséquence, à la motte le huit may mille sept cent soixante cinq signé la marquise de Chastelard



14 mars 1856 : Vente des moulins...

« du fond quartier de la Rivière, et les droits concernant l'arrosage en dessous des moulins, par Mr de Miribel, arrosage de ses propriétés et celles de la Génine »

Monsieur de Miribel (Marie Arthur Adrien de Miribel, propriétaire rentier demeurant et domicilié au château de Vors) agit comme « mandataire général de Madame Marie Thérèse Joséphine Adrienne Alexandrine de Valory, veuve de Monsieur Anne César Loup Arthur, Comte de Miribel, Officier de la Légion d'Honneur, Chevalier des ordres de Saint Jean de Jérusalem, de Saint Maurice et de Saint Lazare de Piémont, demeurant aussi et domicilié au château de Vors »

Qui a apporté les moulins de La Motte dans l'escarcelle de cette noble famille ?

Ou bien Madame de Valory est une descendante de la famille De la Morte.

Moulins et canaux

Dans ce cas, il semble que les moulins – tout comme l'ensemble des biens de la famille - aient échappé, à la Révolution, à une vente comme « biens nationaux »

Ou bien – et c'est ce qui nous semble le plus vraisemblable - Monsieur de Miribel a lui-même acquis les propriétés de la famille de La Morte au titre des « biens nationaux ».

Artus ou Arthur (abrégéons...) de Miribel est né en 1785. Son père : Jacques François Copin de Miribel, (1746-1814), capitaine.

Arthur, né à Montbonnot (où se situe le château de Vors) a également embrassé la carrière militaire. Il est lieutenant en 1808, puis démissionne, mais on le retrouve plus tard comme chef d'escadron de cavalerie. Il sera maire de Grenoble de 1842 à 1845, à l'instigation de François Guizot, chef du gouvernement pendant la monarchie de juillet et auteur de l'inoubliable exhortation : « Enrichissez vous ». Arthur s'éteindra en 1853, trois ans avant la vente des moulins mottois...

Quoi qu'il en soit, c'est la première fois que nos moulins passent dans une escarcelle « roturière ». L'acheteur : Sieur Philippe Eydoux, « propriétaire et aubergiste demeurant et domicilié à la commune de Verclause »...(La vente comprend)... »

les moulins à forme gruard, pressoir à huile, ensemble le fonds de terre labourable qui est joint et contigüe l'un des dits moulins...les-quelz moulins et terres sont les mêmes que ceux qui avaient été affermés à Antoine Brachet, meunier actuel...lesdits moulins sont vendus, remis et désemparés avec leurs écluses, prises d'eau berges et canal ».



Moulins et canaux

« Il demeure à madame Veuve de Miribel le droit à perpétuité de prendre l'eau au dessous du canal d'iceux pour l'arrosage de ses propriétés et celle de la Génine, toutes les fois que bon lui semblera, sans causer des dommages au jeu des moulins »

On retrouve en ces derniers mots les mêmes dispositions, concernant l'usage de l'eau du canal, que dans le texte de 1742...

« Cette vente est faite et consentie moyennant le prix convenu entre les parties de neuf mille six cent francs...laquelle somme Monsieur de Miribel déclare avoir reçu présentement réellement en espèces métalliques et de cours »



Une ultime précaution : « Déclare Monsieur de Miribel en la qualité qu'il agit s'interdire le droit de pouvoir se servir de l'eau du canal des moulins vendus pour faire jouer d'autres moulins et celui d'en construire dans la propriété de madame de Miribel, sa mère, possède sur la commune de La MotteChalancon »

In cauda venenum : Monsieur de Miribel vend également au Sieur Eydoux « un fond de terre labouvable dont la majeure partie a été emportée par les eaux et couverte en gravier...au quartier La Rivière »

aujourd'hui, et n'est pas plus labourable qu'il ne l'était en 1856 (note de l'auteur). Il n'y a pas de petits profits. Enrichissez vous !

Ainsi s'achève « l'histoire ancienne » des moulins de La Motte Chalancon...mais il leur restera encore presque cent ans pour « jouer »

...1856...Les moulins sont désormais propriété de Philippe Eydoux, « propriétaire et aubergiste à Verclause », qui les afferme à Antoine Brachet, « ci-devant » meunier pour le compte de madame de Miribel (voir « Terre d'Eygues, n° 57)

C'est en 1887 que Philippe Eydoux donne à bail les moulins à Henri Broc, « natif à Monjau, canton de Dieulefit, fermier meunier à Rottier ». Cet acte nous donne une description des moulins à l'époque : « Ce moulin est composé d'un corps de bâtiment ayant un ré de chaussée un premier servant au moulin et une cuisine une chambre au dessus et galetas et écurie grenier à foin sur le derrière de ses deux dernières parties... et d'un autre bâtiment situé à environ à 80 mètres de ce dernier, composé d'un ré de chaussée et d'un galetas contenant un cylindre et une presse en fonte pour l'usage des huiles...je lui cède la moitié de la propriété qui se trouve attenante au bâtiment et à

Moulins et canaux

l'écluse...je lui cède en outre une autre partie de propriété dévastée par les eaux »

Mais Eydoux (tout en s'étant débarrassé de son lopin incultivable...) reste propriétaire du canal : 29 avril 1888 : « Je soussigné Eugène Eydoux fils, meunier et domicilié à La Motte Chalancon, autorise le Sieur Beliando Louis...à bâtir sur la berge du canal m'appartenant...se réservant le dit Eugène Eydoux de pouvoir purger le dit canal en temps opportun et de pouvoir y passer pelles et pioches sur l'épaule, vu que le mur construit le long du dit canal ne s'élèvera pas plus haut que le terrain actuel »

14 mai 1889 : « Je soussigné Hippolyte Pétavy, marchand de bois à La Motte Chalancon...déclare au Sieur Eydoux Eugène...que je n'entends me prévaloir en rien des diverses choses que dans la construction de ma remise ...il m'a laissé faire de son plein gré et sans rémunération de ma part, que je n'entends prendre prescription ni pour les jours par moi laissés si je n'y ai point droit... »

29 juillet 1889 : « Entre les soussignés Eugène Eydoux et les Sieurs jh Béliando maçon, Louis Béliando maçon et Elo Roux menuisier...Eugène Eydoux autorise les Sieurs Beliando et Roux à faire des murs et à couvrir le cours

de l'eau du canal...En paiement de cette autorisation, les Sieurs Beliando et Roux se chargent de purger ledit canal devant tout le parcours que le Sieur Eydoux les a autorisés à couvrir...Nous donnons à Eydoux quinze francs pour le solde dont quittance ci-dessus...



Le 24 février 1890, Henri Broc est devenu propriétaire du canal (il aura en même temps, très vraisemblablement, racheté l'ensemble des installations qui lui étaient donnés à bail) « ...Broc Henri, propriétaire...autorise le Sieur Roux Elo, menuisier, à poser une roue que l'eau du moulin du dit Broc Henri ferait marcher, soit pour pouvoir s'en servir pour autre chose

Moulins et canaux

que pour son état de menuisier et porter atteinte en aucune manière aux intérêts du Sieur Broc Henri... En échange de ladite autorisation, le Sieur Roux Elo s'engage à faire annuellement pour la somme de dix francs de travail pour le compte et au profit du Sieur Broc Henri »

On peut penser qu'à l'époque, Henri Broc avait fait effectuer d'importants travaux pour transformer les « galetas » rudimentaires que Philippe Eydoux lui avait donnés à bail en 1887. On rentre dans l'ère du « moulin moderne » dont il est bon de rappeler les principes de fonctionnement :



Le moulin à farine : L'eau reste la source d'énergie. Mais la simple installation destinée à « gruer » les grains » (simple écrasement des céréales pour en faire une farine grossière) a fait place à une véritable usine destinée à produire différentes qualités de farines et à séparer ces dernières du son.

Très schématiquement : Après lavage et séchage, le grain est écrasé entre deux meules de pierre. Le produit moulu est alors conduit vers une installation de « blutage » permettant de produire différentes qualités de farine (selon leur finesse) et surtout de séparer le son du produit final.

Le fonctionnement des meules exige beaucoup d'énergie : c'est pourquoi elles seront entraînées, à partir de la grande roue du moulin (roue à aubes), par différents jeux d'engrenages. Les autres machines, moins gourmandes, seront reliées à l'axe de la grande roue par de simples courroies.

Le moulin à huile : Une roue entraîne un jeu de poulies et de courroies. Les machines fonctionnent l'une après l'autre, la demande en

Moulins et canaux

énergie est beaucoup plus faible. L'installation comprend : Une meule pour écraser grossièrement les cerneaux, une « peyrole », dans laquelle on met la pâte de noix à cuire, une presse hydraulique pour presser la pâte (légè

rement) cuite et placée dans des « scourtins » ...l'huile s'écoule à travers les scourtins.

Le travail du meunier était très dur : Non seulement il fallait surveiller les machines pour éviter qu'elles ne tournent trop vite au risque de brûler la farine (« meunier, tu dors, ton moulin va trop fort »), mais aussi prendre soin de l'ensemble de l'installation et...du canal !

Parce que, de ce côté-là, rien n'avait changé depuis l'ancien régime... A preuve, la plainte déposée par henri Broc contre le Sieur G..., (vers 1900) : « Le Sieur Broc l'a fait constater maintes et maintes fois par divers témoins, et notamment a fait dresser un procès verbal le 24 octobre 1891, lequel constate qu'une perte d'eau se dévait du canal du moulin en déversant dans la propriété G.... Que cette perte se produit tous les jours sans permission...que cette eau a produit une glacière de plus de 25 mètres de long sur quatre de largeur...il faut que G... n'abuse pas ...il faut qu'il supprime son système d'arrosage de manière à ne porter aucun préjudice au moulin... »

1907 : « je reconnais que l'eau que Monsieur Broc m'autorise à prendre pour arroser le Lavour, ce n'est qu'une bienveillance pour moi, qu'il pourra me retirer quand bon lui semblera... »

Cerise sur le gâteau...1960...bien après la fermeture des moulins : « Le fils de Monsieur M ... a vu le nommé D... propriétaire à la Motte Chalancon prendre et démolir les chenaux en bois qui traverse la rivière de Chalancon, sans autorisation, ces chenaux servant au passage et ramassage des eaux venant du Rif et saint Aryès pour alimenter le canal des moulins et de la scierie... »

Ainsi tourneront, au rythme du tic-tac, les deux moulins, jusqu'après la deuxième guerre mondiale. Le moulin à huile en décembre 1955, comme suite à un incendie, après avoir été converti en usine de pâtes alimentaires « Les Pâtes du Palais et Les Reines du Dauphiné »

Le moulin à farine, pour sa part, fonctionna jusqu'en 1958. Il était



Moulins et canaux

alors devenu impossible de lutter contre les grands moulins industriels dont les conditions de vente étaient bien meilleures pour les boulangers...

Petit retour, pour finir, aux années qui précédèrent la deuxième guerre mondiale : On pouvait, au moulin, non seulement acheter toutes sortes de farines, mais bien d'autres denrées alimentaires... quelques exemples (1938) :

Un chevreau de 9 kg : 50 francs, deux agneaux (50 kg) : 330 francs, de l'huile ne noix : 15 francs le litre, de la farine de blé : 7 francs le kg, un cochon entier : 9.50 francs le kg... Nous laissons aux férus d'économie le soin de traduire ces chiffres aux conditions de 2016, en particulier en matière de pouvoir d'achat...

Les canaux « d'intérêt local »

Il existait naguère tout un réseau de petits canaux, de quelques centaines de mètres de développement, qui servaient, soit à drainer des prairies marécageuses, soit à alimenter un lavoir ou bien une fontaine de jardin.

On en retrouve encore la trace : Du côté du moulin de Rottier, on pouvait encore y cueillir un excellent cresson de fontaine... de l'autre côté du ruisseau de Piconnet, un autre canal assurait le drainage d'une belle prairie herbeuse... la prairie n'est plus, elle a fait de nouveau place au marécage d'origine, les castors ayant réalisé un splendide barrage...

Sur la route de Saint Antoine existait une petite source, dont l'eau était canalisée jusqu'à un lavoir au sein de la propriété dite « Le Gélas ». Le lavoir existe encore... mais il y a belle lurette qu'on n'y lave plus... Un canal souterrain devait ensuite conduire l'eau jusqu'à la belle fontaine qui orne le jardin...

La lente agonie du réseau de canaux

Le premier des « grands canaux » à disparaître fut sans doute celui de Saint Antoine...

Le canal de Saint Antoine

Ses fonctions étaient pourtant variées,

Drainage des terrains surplombant le CD 61 entre la Motte et Rottier, où il prenait sa source (On pourra regretter que cette fonction n'ait plus été considérée comme essentielle lors de l'éboulement de la route au droit du Clareau)

Moulins et canaux

Irrigation des terrains le long de la vallée de l'Oule (la Condamine et Bonconvenant), et des quartiers de Sertorin et Bramefan.

Alimentation en eau potable du village de La Motte...On en reparlera dans notre dernier volet consacré à l'eau , dans un prochain numéro.

Abandon complet, certains « riverains » du canal l'ayant colmaté pour gagner quelques mètres carrés !

Le canal des moulins

Il coule toujours, grâce à la volonté de la famille Broc...

Naguère alimenté par les eaux du ruisseau du Rif, peu porteur de boues qui auraient pu gêner, en période d'orage, le bon fonctionnement des moulins (colmatage), il fut plus récemment « branché » directement sur le cours de l'Aiguebelle . Il faut fermer la vanne en cas d'orage !

(je me souviens du « chenau » qui franchissait la rivière , à hauteur du bas de la route du Rif, à l'instar du pont-canal de Briare, en plus modeste, bien entendu)

Le dernier des canaux mottois, redevenu simple canal d'irrigation, et entretenu par ses riverains qui en utilisent l'eau...

Il n'y a plus de moulins à eau...

Bibliographie succincte :

1 – François Falc'hun : Les noms de lieux celtiques, 2ème édition, Slatkine, Genève – Paris, 1982

2 – Jean Claude Daumas : Brève histoire du bassin de l'Oule, Cahiers de l'Oule, 1994

3 – Archives de la famille Broc, pour les textes de 1742, 1765 et 1856

4 – La Motte Chalancon : Archives municipales

Sincères remerciements à :

Paulette Broc, décédée en 2023, veuve d'Aimé Broc, dernier meunier de La Motte Chalancon

Jean Marc Broc, qui a su remettre en état le moulin à huile de La Motte

Muriel Combe, secrétaire de la mairie de La Motte Chalancon, et « gardienne » des archives municipales

Photos souvenir

Avec nos plus vifs remerciements à Monique !

Photo 1 : La « coopérative » : épicerie, bazar... entre les deux guerres... aujourd'hui « chez Loule »
Tout à fait à gauche : la tante de Daniel Monnier... Le groupe : à gauche, rang du haut, Mme Richaud, grand'mère de Dédé Beaup... elle gérait la coopérative... pour la petite histoire, poisson tous les vendredis... les morues étaient dessalées la veille, dans la fontaine... Tout à fait à droite, Madeleine Bompard. Les enfants, en bas : à gauche, Colette Devès, à droite, le frère de Madeleine.

Photo 2 : de gauche à droite : Paulette Broc, Aimée Beaup, Jeanine Faure, Marie Claude Roulet, Zette Marcellin, Andrée Brugière (date = ?)

Photo 3 : de gauche à droite : Monique Beaup, Solange Garaix, Bernadette Payes ... Confection des colis pour les soldats en Algérie... vers 1960



Photos souvenir

Photo 4 : le voyage à Rome, 1950 : premier rang : Zette Marcellin, Marthe Roman, Rita Piccardi... deuxième rang : Henri Benoît, M Perretto, André Beaup, Antonin Long, Julien Long.

Photo 5 : la fanfare... A vous de jouer...

Photo 6 : les pompiers ... A vous de Jouer...



La Motte autrefois

La Motte autrefois

Notre regrettée Hélène Chabaud nous avait longuement parlé des métiers exercés autrefois dans notre village...

Les souvenirs de Monique Beaup sont venus compléter ce tableau...

Nous vous présentons quelques notes prises au cours de ces entretiens. Ces notes constituent un « brouillon » ...Nous souhaitons qu'à votre tour vous puissiez apporter vos lumières sur ces « vieux métiers ». Ce qui nous manque, ce sont les années pendant lesquelles ces commerçants et artisans exerçaient leur métier...peut-être saurez vous nous le préciser..merci d'avance !

Agriculteurs

Barnaud ?, Favier (combe Bernard), M. Roulet , mari d'Hélène Roulet, « Les deux cocotiers, négoce. »

Bouchers

Daniel Monnier (beau père d'Yvette Monnier (grand'rue) Rome, grand parent Dédée Brugièvre (grand'rue), Metton (montée des Aires), Plèche

Bureaux

Evesque (grand'rue), Roman, Plèche, Nicolas (grand'rue)

Boulanger

Monnier ?, Mourenas (grand'rue) , Ronat :famille Ronat de Rottier((grand'rue),Beyssier (grand'rue) ,Beliando (grand'Rue) ,Blanc ?

Cafés

Mauric (grand'rue) ,Benoît (grand'rue,

Bompard (Paravende), ,Matthieu (montée des Aires), Jouve (escaliers de La Paravende à l'église) ,Garnier (grand'rue) Monnier (grand'rue) ,Courbin ?

Chapeaux

Laget (également cordonnier) ,Mme Gauthier (place du Bourg) Vve Benoît(grand'rue) ,Mme Martin (maison Madeleine Bompard)

Charrois

Ponson (grand'rue) ,Bois (Route du Collet) ,Delmas ? Bompard,(également maréchal ferrant) (grand'rue.,) Fernand Meffre

Coiffeuses

Metton (montée des Aires ?)

Coiffeurs

Daniel ? Meffre , Boyer , Baronian (grand'rue)



La Motte autrefois

Cordonniers

Eymeric (**Paravende**), Jean , Viveau (**grand'rue**), Laget (**grand'rue**), Roullet Henri (**la Génine**), Chabal

Draperies

Plèche (**grand'rue**), Eydoux (**grand'rue**)

Entrepreneurs

Beliando

Epiceries

Liotier (**grand'rue**), L'Espérance ?, Monnier L. (**grand'rue**), La Prévoyance, Roche (**grand'rue**), Franson, Roman.

Ferblantiers

F Faure (**grand'rue**), Roncaglione (**rue du Bourg**), Rochas (**place des aires**)

Hôtellerie

Guillien (**calades**), Jouve ?, Garnier (**grand'rue**), Monnier (**grand'rue**)

Journaux

Vve Tortel (**grand'rue**)

Lavande

Garaix (**grand'rue**), Perrin (**La Génine**), Plèche, Teyssère,

Maréchaux

Bouchet, (*père d'Yvette Poletto*), Bompard (**grand'rue**)

Menuisiers

Paul Monnier, Bernard ,Roux Baup, (**rue du Bourg**), Daniel Vachier , père de René Vallier (**grand'rue**)

Négociants

Combe (**grand'rue**)

Notaire

Chambon (**grand'rue**)

Papeteries

Louis Monnier , Vve Prud'homme , librairie protestante (**terrasse à côté fontaine des Aires**)

Pruneaux

Jullien (*Père de Madeleine Daumas*), Louis Monnier

Tabac

Brachet (**montée des Aires**)

Tailleur

Faure (**grand'rue**)

Tailleuses

Aline Dupont (**grand'rue**), Moutin, Bompard (**escalier du Bailly**), Léontine Sylvestre (**rue du Bourg**)

Truffes

Paul Vachier

POÉSIE

Brahms...

Une très vieille symphonie
Que j'aimais quand j'avais vingt ans
Elle était neuve, elle était vie
A l'âge pur où nait l'amant

Qui croit en la chaste, éternelle,
Image d'un profond printemps
Qui s'illumine de tendresse,
Pour une grave ritournelle
Emouvante et pure caresse...

Sais tu que d'étranges mouvances
Te font revivre après mille ans
Un désir de vaine innocence
Au seuil des blanchures d'antan

Ne m'en veux point si tu es celle
Qui ressuscites mon vieux corps
Qui retrouve, si belle et belle
L'enfant pour qui sonnait mon cor

Vieux tiroir...

J'ai retrouvé une chanson
Qui me parle tout bas de lune...
Et de soleil...jamais d'effroi...
Mais la chanson s'est évanouie
Et mon octobre est toujours là
Seras tu la belle endormie
Qui saura
Me faire oublier le long glas
Des heures grises et monotones
On ne sera jamais amants...
Laisse vivre un rêve d'automne

Où me manque tant ton présent...

Confiteor

Pardonne moi,
D'avoir écrit des vers sur un croissant de lune
Pardonne moi
D'avoir rêvé de toi comme on rêve d'aucune
Pardonne moi
D'avoir voulu percer les secrets de ta brume
Pardonne moi
D'avoir été parfois Pierrot qui t'importe
Pardonne moi...
Fortune...
De mes émois...

Utopie ?

Je veux créer pour toi
Des rêves qui, bien doucement
Deviendront des fruits mûrs
Que nous n'aurons plus qu'à cueillir
A mordre
Sauvagement...
Je veux être pour toi
La source profonde, cachée
Où, goulument, tu boiras mon amour
L'eau fraîche de nos gourmandises
De nos ivresses...
Je veux chanter pour toi
La chanson des enfants qui s'aiment
Jamais les feuilles mortes
Ou pourpres dès l'automne
Feuilles de ton jardin...

(La Motte Chalancon, 2004...)

En vrac !

Bizarries routières entre Luc en Diois et la Motte Chalancon...

Une fois passée La Charce, je me dirige vers La Motte...
Une borne m'indique « la Motte Chalancon, 23 »

On est à la sortie du Serre de l'Ane...si si si , en vérité je vous le dis, de l'autre côté de la route on trouve dans la roche une multitude d'Holcocéras stéphanie, Asinus asinum fricat, Dinosaurus tyrannicus , ce qui prouve que l'on se trouve bien dans l'Hauterivien , mais attention ! pas loin du Barrémien (si tu cherches le clou d'or, tu refroidis...)

Par ailleurs, on entend le tintement joyeux des marteaux des collectionneurs d'ammonites qui « cassent le caillou » sur le petit muret qui protège le site.

Je me retourne pour faire face à la borne, de l'autre côté cette fois-ci, et peux lire: « la Charce, 23 »

J'en déduis que la distance entre la Charce et la Motte est de 46 km (élémentaire, mon cher Watson)

Un kilomètre plus loin vers la Motte, au débouché de la piste de Combe Reboul, nouvelle borne. « La Motte, 24 » et de l'autre côté de la borne : « la Charce, 24 »

J'en déduis (c'est une habitude, chez moi).

1 - Qu'il y a désormais 48 km entre la Charce et la Motte

2 - Que la distance qui me séparent de La Motte a augmenté...

C'est sans doute, encore, une hallucination. Je vais prendre, dès ce soir, rendez vous avec mon psy.



En vrac !

Le beauf au marché...

Un lundi matin, devant l'étal d'un commerçant que j'aime bien...

Le commerçant

-Bonjour Monsieur Maillot...

Le beauf (qui attend son tour)

-Naise !

Moi

..... ?

Le beauf

-Mayonnaise ! Elle est bien bonne, non !...

Moi

-Si on veut

Le beauf

-Je l'aime bien, moi, ... de toutes façons, ça vaut mieux que de s'appeler Mohammed !

Rideau



Charabia solidaire...charabia engagé...

Sur un livre de recettes (excellent, au demeurant). « *Recettes solidaires* »

Sur une bouteille : « *Pour une viticulture engagée* »

Sur une autre bouteille : « *Biodiversité préservée* »

Sur un produit à manger : « *issu d'une exploitation à haute valeur environnementale* »

Sur l'emballage dudit produit : « *film composé de 94% de plastique recyclé attribué selon le système d'équilibrage des masses* »

Sur encore un autre produit : « *entreprise de France, origine France-Italie* »

Sur un morceau de viande bovine : « *éleveurs engagés* »

Pour finir, sans doute la meilleure, « *vue à la télé* » !) : « *Pour une forêt durable, et du bois responsable* »

Solutions des jeux du n° 89



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	I	N	O	D	A	T	A	T	I	O	N	
B	C	O	S	Y	R	N		F	U	I		
C	A	S	U	N	A	U	P			S	V	
D	R	E	C	H	A	U	F	F	I	S	T	E
E	E	C	H	O	S		F	O		C	E	A
F		H	E		T	I	E	R	C	E		
G	D	E	N	E	I	G	E	M	E	N	T	
H	U	R	I	N	E		S	E	L	E	N	E
I	E	E	L	V		G	S	I		T	N	
J	S	S		O	G	R	E		A	U	T	
K		S	A	L	A	I	S	O	N		U	E
L	D	E	R	E	G	L	E	M	E	N	T	S

Horizontalement

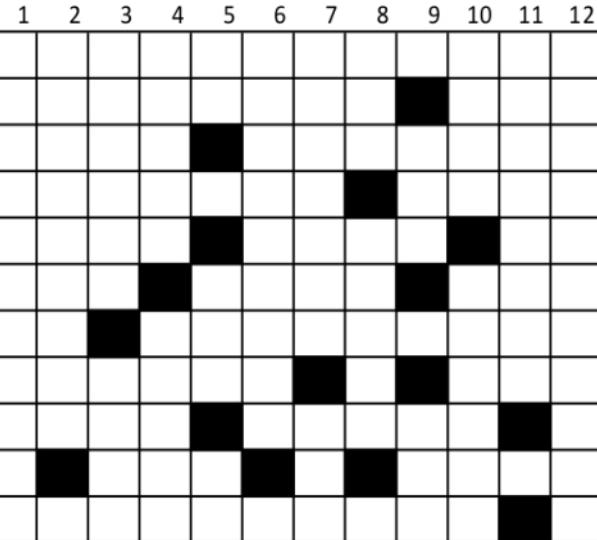
- A Déesse marine. Fixe l'époque géologique.
- B Baron belge, banquier et politique. Souvent déclassée (sigle). Déguerpi.
- C Premier. Paresseux. Phonétiquement, une scie verte (symbole).
- D Explique tout par le CO2 anthropique.
- E Répétitions sonores, ou journal. Syndicat (sigle). Commissariat plein d'énergie (sigle)
- F Interpelle. Qualifie une personne utile au quotidien.
- G Facilite la circulation en hiver.
- H Fluide coloré. Déesse un peu lunaire.
- I Parti coloré (sigle). Condition. Requin aux pieds des jeunes (sigle).
- J Sinistre escadron, puis protection (sigle). Il a grand-faim. Il parle d'or (symbole).
- K Mode de conservation. Après Rome, Maastricht, Lisbonne, elle oblige et interdit (sigle).
- L Pas tous climatiques, parfois moraux !

Verticalement

- 1 Antique victime aérienne du réchauffement ? Elles sont donc à rendre.
- 2 Observée l'été dernier.
- 3 Lac d'altitude. C'est pour les chiens. Gaz rare (symbole)
- 4 Chanteur Coréen. "...-Moi", chez Goldman.
- 5 Succession souveraine. Effet comique.
- 6 Richesse déjà vue horizontalement (symbole). Localité slovène. Supplice de réchauffement.
- 7 Remplies ou bourrées, de fautes parfois, même sans chênes ! Orientation (sigle).
- 8 Quatre ou douze composants. Il est bon parfois de savoir les mettre. Club du sud.
- 9 Nombre transcendant pour un cercle. Appellation commerciale d'une prise, chez Legrand.
- 10 Condition anglaise, ou conifère. Au théâtre, au cinéma, en ménage...
- 11 Du balai. A l'origine, explosif, désormais surtout télévisuel (sigle). Gamme.
- 12 Tout le monde ne l'a pas. Greffes.

(Envoi de Claude Descharmes)

Mots croisés

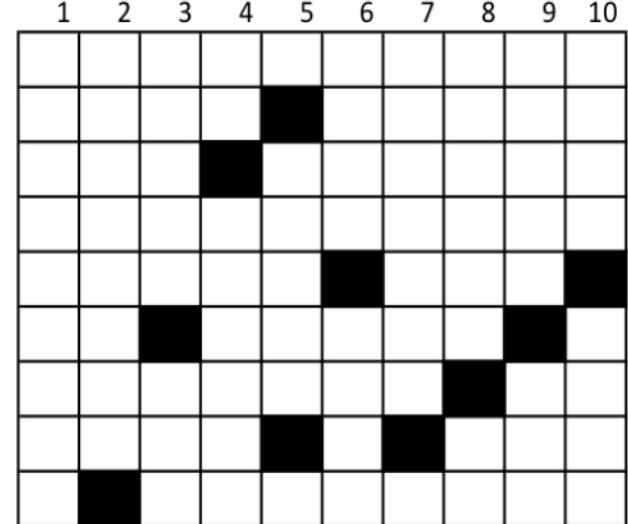


Horizontalement

- a - Vieux chat
- b - A la gomme - Son enfance est facile
- c - Pour peser - Dans le métro
- d - Augmente - Très heureusement retourné ici
- e - Dieu d'Egypte - Air de Porto - La fin pour lui
- f - Machin - Monte dans la tige - Mec
- g - Monte aussi, irrésistiblement - Travaille dans le bois
- h - Qui ne la souhaite autrement... ? - Al'hôpital
- i - Pas très vif - Dans les écrins
- j - Pianiste - Ministre en quatrième
- j - Permet d'apprécier

Verticalement

- 1 - Légumes, et porté à l'écran
- 2 - Tisse sa toile
- 3 - Vieux chat normand - En Sicile
- 4 - Compositeur français - Sans autre issue
- 5 - Demi peau - Sous les pieds - Pronom
- 6 - Pas secs
- 7 - Doré, ou pour Adolphe... - Après le bac
- 8 - Poulie - Pour sa croissance, relisez Corneille...
- 9 - Les débuts de Giono - Amour naissant
- 10 - Chanteuse américaine - Pierre précieuse
- 11 - Illuminée, voire gravement atteinte
- 12 - Elle est aussi très habile de ses doigts...



Horizontalement

- a - Fait tousser ou battre les cœurs...
- b - Devenu muet - Vit naître une invisible
- c - Certes pas la bourse ! - Peut qualifier un zéro
- d - Petits corps célestes...
- e - Voisine - Avec l'âne, sur la route
- f - Lointaine distance - Amères en mer
- g - Remplissent les dumpers - Mesure de lard
- h - Amère en mer - Ce n'est pas la mer !
- i - Etiques

Verticalement

- 1 - Le chapeleur de Cronin y passa sans doute !
- 2 - Péché comme un autre !
- 3 - Recherche - Pas encore mûr
- 4 - Escaladeur - Uses
- 5 - Se prête aux belles promesses quand elle est politique
- 6 - On y fait des expériences - Epaisse
- 7 - Gros nounours
- 8 - Couchent souvent, hélas, sous les ponts - Premier
- 9 - Appelés - Envie notre soleil
- 10 - Dieu - Tire sur le bleu